

223C0986  
FR0012613610-FS0522

28 juin 2023

**Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**PRODWAYS GROUP**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 27 juin 2023, le groupe familial Gorgé a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 juin 2023, le seuil de 25% des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP et détenir 12 925 277 actions PRODWAYS GROUP représentant 13 141 717 droits de vote, soit 25,10% du capital et 23,12% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Gorgé SAS <sup>2</sup>	12 327 764	23,94	12 327 764	21,69
Exail Technologies SA <sup>3</sup>	216 440	0,42	432 880	0,76
Jean-Pierre Gorgé	192 282	0,37	192 282	0,34
Raphaël Gorgé	188 791	0,37	188 791	0,33
<b>Total famille Gorgé</b>	<b>12 925 277</b>	<b>25,10</b>	<b>13 141 717</b>	<b>23,12</b>

Ce franchissement de seuil résulte de la distribution par la société Exail Technologies SA d'actions PRODWAYS GROUP qu'elle détenait au profit de ses actionnaires, dont la société Gorgé SAS et MM. Raphaël Gorgé et Jean-Pierre Gorgé<sup>4</sup>.

À cette occasion :

- la société Gorgé SAS<sup>2</sup> a franchi individuellement en hausse le seuil de 20% des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP ; et
- la société Exail Technologies<sup>3</sup> a franchi individuellement en baisse les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 51 500 824 actions représentant 56 834 261 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée anciennement dénommée Pélican Venture (sise 30 rue de Gramont, 75002 Paris) détenue majoritairement par la famille Gorgé, et dont M. Raphaël Gorgé est président.

<sup>3</sup> Société anonyme anciennement dénommée Groupe Gorgé SA (sise 30 rue de Gramont, 75002 Paris) dont les actions sont cotées sur Euronext Paris et contrôlée par la société Gorgé SA à hauteur de 42,65% du capital.

<sup>4</sup> Cf. notamment communiqués de la société PRODWAYS GROUP du 14 juin 2023.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Le groupe familial Gorgé déclare :

- le franchissement de seuils résulte de la distribution par Exail Technologies d'actions PRODWAYS GROUP au profit de ses actionnaires, dont la société Gorgé SAS et MM. Raphaël Gorgé et Jean-Pierre Gorgé, et n'a par conséquent nécessité aucun financement ;
- agir seul ;
- ne pas envisager de poursuivre ses achats d'actions PRODWAYS GROUP, ni prendre le contrôle de PRODWAYS GROUP. Pour éviter de dépasser le seuil de 30% en droits de vote lors de l'acquisition automatique de droits de vote double pour une partie de ses actions en décembre prochain, Gorgé SAS transférera au porteur une partie de ses actions PRODWAYS GROUP le cas échéant ;
- n'envisager aucune stratégie particulière à l'égard de PRODWAYS GROUP, ni aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- n'être partie à aucun accord mentionné aux 4° et 4° bis I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- n'avoir conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de PRODWAYS GROUP ;
- M. Raphaël Gorgé est président du conseil d'administration de PRODWAYS GROUP, président-directeur général de Exail Technologies et président de Gorgé SAS. Le groupe familial Gorgé n'envisage pas de demander la nomination de nouveaux administrateurs de PRODWAYS GROUP. »

---